IV

STRUCTURE ET DÉCLAMATION DES VERS DRAMATIQUES LATINS

par J. HELLEGOUARC'H
Professeur à la Sorbonne
1, rue Victor-Cousin, 75230 Paris

A propos de Jean SOUBIRAN, *Essai sur la versification dramatique des Romains; sénaire iambique et septénaire trochaïque* : Paris, Éd. du C. N. R. S., 1988, IX-493 pages, 2 index.

Le titre de ce livre en définit dès l'abord le contenu et les limites. Ce n'est, nous avertit J. SOUBIRAN, ni une thèse de doctorat — et donc, il ne tend nullement à l'exhaustivité — ni un traité de métrique visant à nous éclairer sur les différents aspects de la technique de la versification iambo-trochaïque; c'est très exactement un « Essai », c'est-à-dire un ouvrage qui se veut *une analyse globale des vers dramatiques latins*, dans lequel l'auteur, faisant la synthèse de trente années de travaux consacrés à ces problèmes, propose ses propres solutions. Ce faisant, il proclame sa fidélité aux pratiques et aux techniques artisanales de la philologie classique et traditionnelle, et rejette toute utilisation du jargon plus ou moins hermétique cher à certains linguistes, ainsi que tout recours aux méthodes modernes de recherche statistique, qui lui ont paru inutiles en la circonstance. Ce qu'il cherche à nous faire comprendre, c'est non seulement comment étaient conçus ces vers, mais aussi, et cela me paraît tout à fait essentiel, comment ils étaient perçus, comment était reconnu leur rythme, comment il était ressenti par les auditeurs. Cela explique que les *cantica* soient exclus du débat, puisqu'il nous manque pour leur interprétation deux éléments essentiels : la connaissance de l'accompagnement musical, mais aussi, bien souvent, celle de la structure et des limites des éléments de ces *cantica*. J. SOUBIRAN s'occupe donc uniquement des deux principaux vers du *diuerbium*, le sénaire iambique et le septénaire trochaïque, soulignant qu'en latin plus particulièrement, ils sont exactement superposables et ne diffèrent que par leur début.

Cet « Essai » ne se présente cependant pas sous la forme d'un libre vagabondage de la pensée; il est, au contraire, construit avec beaucoup de rigueur, en quatre parties correspondant aux quatre niveaux du vers : le demi-pied, le pied, l'hémistiche, la totalité du vers; toutefois, pour des raisons « pédagogiques », le niveau 1 fait l'objet de la troisième partie. La thèse fondamentale de l'auteur est que les vers dramatiques latins ne doivent pas être considérés de façon autonome, isolés de leurs modèles grecs. Il s'efforce donc, dans sa première partie, de montrer, au moyen de calculs statistiques rigoureux, que l'alternance des pieds purs et des pieds condensés, base fondamentale du rythme des vers grecs et de leur disposition en dipodies, qui fonctionne encore de façon évidente dans la poésie impériale, n'est pas oubliée, loin de là, dans la versification dramatique républicaine, malgré la structure plus libre de ses vers; les dramaturges, comiques ou tragiques, se sont efforcés de composer des sénaires où les pieds II et IV sont le plus purs possible [1]. Entre le trimètre grec et le sénaire latin, il y a une différence, non de nature, mais de degré, et il faut replacer Plaute et Térence dans une évolution dont ils sont une partie intégrante. Mais, comme l'auteur le soutient avec force et jus-

1. Cf. le récent article de l'auteur *Les débuts du trimètre tragique à Rome*; II : *Varius et Gracchus*, in *Filologia e forme letterarie. Studi offerti a Francesco Della Corte*, Urbino, 1988, t. III, p. 109-124.

tesse, conformément à son propos initial, il faut tenir compte au plus haut point de la manière dont ces vers étaient perçus. La versification iambo-trochaïque et sa prosodie comportent un certain flou; entre elle et la versification dactylique, il y a plus qu'une différence de schéma et de rythme, il y a une différence d'esprit et de nature. La rigueur de l'une la destinait aux récitations hiératiques, la souplesse de l'autre à la représentation de la vie. *Le sénaire, le septénaire trochaïque n'étaient finalement pas très éloignés de la prose quotidienne, dont le rythme était seulement régularisé et stylisé* (p. 40). J. SOUBIRAN souligne en conclusion de cet aspect du développement la facilité d'écrire un sénaire et un septénaire trochaïque dépourvus de contraintes sur l'alternance des pieds; il le confirme par des considérations de métrique verbale qui rejoignent en partie celles de L. DE NEUBOURG, dans l'ouvrage [2] auquel j'ai consacré une notice dans le précédent numéro de cette revue (p. 000), et il donne quelques exemples des combinaisons verbales les plus marquantes.

Passons immédiatement à la troisième partie, qui me paraît se situer plus naturellement dans la suite de la première, puisqu'elle traite des demi-pieds et de leurs résolutions. Le nombre de ces dernières, qui sont connues, semble-t-il, dès le saturnien, ne cesse de s'accroître en latin. Après avoir pris position sur quelques problèmes de scansion incertaine, l'auteur examine la distribution dans le vers des demi-pieds résolus, en illustrant d'exemples les diverses solutions constatées (mais je ne comprends pas ce que peut bien signifier la remarque que I Tf, le demi-pied initial du vers, *n'accepte pas les mots à groupe ~~ intérieur* (p. 195), car on ne voit pas comment il pourrait en être autrement). Une attention particulière, et légitime, est accordée aux suites de brèves, procéleusmatiques ou autres dispositions, inévitables en raison de l'abondance des résolutions, mais dont la distribution fait parfois problème. Elles sont, rappelle-t-il, réservées surtout au début du vers; les diverses séquences possibles sont relevées et la pratique des auteurs analysée du point de vue de la métrique verbale. Ce qui me paraît tout à fait essentiel dans cette partie de la recherche, ce sont les observations présentées sur ce que son auteur appelle le *couplage des brèves*, à savoir *la tendance des brèves à se grouper par deux à partir du début du mot ou du groupe bref* (p. 255). Certes, l'idée n'est pas neuve, comme il le déclare lui-même, mais il a le mérite d'élargir le problème à la nature de la structure des vers iambo-trochaïques. Cela donne lieu, entre autres, à des indications utiles sur les mots pyrrhiques et, à leur propos, à une excellente mise au point sur l'abrègement iambique dont les conclusions sont résumées p. 250 : *L'abrègement iambique affecte les longues atones ou faiblement intonées, avec un environnement consonantique discret; il intéresse surtout les mots grammaticaux de moindre valeur sémantique et apparaît de préférence au début d'un côlon métrique et/ou syntaxique.* Précisant que *l'abrègement iambique est un phénomène de débit familier et rapide* et qu'il *est lié au tempo du discours et d'autant plus fréquent que celui-ci est plus vif* (p. 251), J. SOUBIRAN justifie aussi que le phénomène soit sporadique et apparaisse sans critère précis, et il en déduit d'excellentes observations sur le plan stylistique. Mais, de cette distribution des brèves par couples il tire surtout la constatation que, dans les vers iambo-trochaïques, il n'y a plus de séries de longues et de brèves, donc d'éléments de deux et de une mores, mais de longues et de couples de brèves, donc toujours d'éléments de deux mores; ainsi, pense-t-il, la métrique iambo-trochaïque latine tend à s'éloigner du *genos diplasion*, qui est celui de ses modèles grecs, pour se rapprocher du *genos ison*, qui est celui de la versification dactylique. Cela conduit à la conclusion suivante (notamment p. 257) : c'est

2. L. DE NEUBOURG, *La base métrique de la localisation des mots dans l'hexamètre latin*, Bruxelles, 1986.

que l'introduction de l'hexamètre à Rome a été plus aisée qu'on ne l'imagine généralement puisque son rythme de *genos ison* était déjà, dans une large mesure, celui du sénaire et de la langue latine elle-même. Au total, dans le vers dramatique latin, le poète est moins attentif aux contraintes métriques qu'au rythme et à la dynamique de la langue, ainsi qu'au retour régulier de la césure.

Nous sommes ainsi naturellement amenés à l'examen du contenu de la deuxième partie intitulée *Césure et diérèse : les deux hémistiches.* C'est un vieux problème dont j'ai à plusieurs reprises débattu avec l'auteur à propos de l'hexamètre, et sur lequel j'ai l'intention de revenir dans un prochain article à la suite de quelques publications relativement récentes. Il peut se ramener à la question de savoir quels sont les rapports de la césure avec les articulations syntaxiques de la phrase, mais la solution, déjà incertaine dans le cas de l'hexamètre, le devient encore davantage de celui des vers dramatiques, en raison de la plus grande liberté et de la plus grande souplesse qui les caractérisent. Dès l'abord, J. SOUBIRAN affirme catégoriquement, en se fondant sur la distinction entre *oratio soluta* (prose) et *oratio uincta* (poésie), sa position en faveur d'une césure ou d'une diérèse [3] marquées uniquement par le schéma métrique et sans coïncidence nécessaire avec la syntaxe, mais en admettant qu'*entre le schéma métrique rigide (quantité des syllabes, pieds, césures) et la souplesse du discours poétique s'établit un contrepoint constant* (p. 69). Je donne une totale adhésion à ce point de vue, mais, là où nous séparons quelque peu, c'est sur les modalités de perception et d'application de ce contrepoint. Il n'est pas possible d'entrer dans le détail des analyses qui, dans quatre chapitres successifs, s'étendant sur 100 pages, sont appliquées aux deux vers grecs (trimètre iambique et tétramètre trochaïque), puis aux deux vers latins (sénaire et septénaire), et au long desquelles l'auteur fait, avec une extrême minutie, la revue de tous les cas qui se présentent; je me contenterai de m'arrêter sur les quelques points de cette étude qui suscitent en moi doute, désaccord ou approbation. Mes réactions sont dictées par la conviction que la manière même dont la césure ou la diérèse sont verbalement ou syntaxiquement réalisées est un élément de la stylistique du vers :

1) On peut parfaitement accepter l'idée d'une césure intervenant entre deux mots étroitement unis par le sens, par exemple entre un substantif et l'adjectif qui le détermine, comme dans :

Ter., *And.* 39	*Quod habui summum* ‖ *pretium persolui tibi*
Acc. 503	*Ciues ominibus* ‖ *faustis angustam adhibeant*

2) Je conviens également qu'*il n'est pas exclu... qu'entre préfixe et radical le poète ait voulu rappeler fugitivement la penthémimère attendue* (p. 151); cela se produit aussi dans l'hexamètre mais, en général, avec un effet expressif évident :

Virg., *Aen.* I, 114-115 *Ipsius ante oculos ingens a uertice pontus*
in puppim ferit : excutitur pronusque magister

3) Mais, par voie de conséquence, je continue à penser que la même chose se produit dans le cas d'un monosyllabe articulatoire (conjonction de coordination, et principalement *et*) placé devant la césure; il doit être considéré comme précédant effectivement la césure, et nous avons dans des cas de ce genre un de ces effets de contrepoint dont J. SOUBIRAN reconnaît la validité; la référence qu'il fait fort juste-

3. Je regrette que, après beaucoup d'autres, J. SOUBIRAN continue à employer indifféremment les mots « césure » ou « coupe », sans aucune différence apparente entre les deux mots. Peut-être dans son esprit le mot « coupe » a-t-il une valeur plus générale, englobant « césure », mais cela n'apparaît pas (par exemple, p. 160).

ment (p. 162-163), comme je l'ai fait moi-même par ailleurs, à ce qui se produit à la fin du vers, en est une confirmation. Il me semble qu'en cela nous nous rejoignons dans une large mesure, à cette différence près qu'il n'est à mes yeux nullement nécessaire de recourir pour cela à l'explication basée sur l'existence de la synaphie. Certes, dans ce cas, les monosyllabes sont très généralement précédés d'une élision ou comportent une liaison CV, mais comment pourrait-il en être autrement, puisque ces monosyllabes sont, de par la nature même du vocabulaire, à initiale vocalique dans une grande majorité des cas? Si bien qu'il ne me paraît pas justifié de parler de l'*opportune initiale vocalique des monosyllabes introducteurs* (p. 105). Quoi qu'il en soit, il fait un examen détaillé des diverses dispositions qui peuvent se présenter dans le cas d'un monosyllabe devant P.

4) J. SOUBIRAN admet fort justement que la césure peut être l'hephthémimère, ou même que le vers peut être ternaire, c'est-à-dire avec une césure double à T et H dans le sénaire (p. 139), mais les critères permettant de se déterminer sur ce point n'apparaissent pas bien. Même si cet élément joue sans doute un moins grand rôle dans la versification iambo-trochaïque que dans la versification dactylique, il serait souhaitable de prendre en compte pour la détermination de la césure l'ordre des mots et les groupements syntagmatiques; c'est par exemple ce qui peut assurer la prise de position en faveur de la césure H dans :

Plaut., *Amph.* 6 *bono atque ampl(o) auctare* ‖ *perpetuo lucro*
Pac. 101 *ciues antiqu(i) amici* ‖ *maiorum meum*

Finalement, je souscris assez largement aux conclusions de cette partie de l'étude. Il est certain que *la césure n'était pas tout à fait pour les Latins ce qu'elle était pour les Grecs* et que *nous sommes ici, non sur le terrain de la théorie et des origines, mais sur celui de la praxis* (p. 160). La structure du vers, la disposition des mots suggèrent une, parfois des césures, mais il se peut fort bien qu'il y ait diverses manières — bonnes ou mauvaises, il est vrai — d'en assurer l'interprétation. Je crois que les quatre vers cités au bas de la p. 160 nous offrent l'occasion de fixer notre position (j'indique les césures telles qu'elles sont placées par l'auteur) :

Pac. 83 *Flucti flacciscunt, silescunt* ‖ *uenti, mollitur mare*
Acc. 359 *Exulare sinitis, sistis* ‖ *pelli, pulsum patimini*
Ter., *Ad.* 418 *Hoc laudi est. Istaec* ‖ *res est. Hoc uitio datur*
Sen., *Ph.* 666 (*corripuit*). *Te genitor, at me*‖*gnatus. En supplex iacet.*

Ils sont intéressants parce que les trois premiers surtout ont des structures analogues à celles que nous observons dans les hexamètres. Le vers de Térence est nettement du type T H que l'on rencontre fréquemment dans ces derniers; quant aux deux premiers, ils présentent un même type d'interférence, mais résolu de façon différente. Dans le vers d'Accius se distinguent de part et d'autre de la diérèse deux groupes allitérants : il y en a divers exemples chez Ennius, et aussi chez Virgile; dans celui de Pacuvius, l'allitération, appuyée par le rapport chiastique *flucti... uenti*, joue dans le sens d'une tripartition qui rappelle seulement le type T H. L'impression que donnent de telles dispositions est que le vers latin, s'éloignant du vers grec, tend à substituer à une structure métrique de plus en plus estompée des éléments, voire une ou des césures (ou diérèses) de caractère rhétorique. Cela irait tout à fait dans le sens de cette moindre attention portée aux contraintes métriques en faveur du rythme et de la dynamique du vers signalée par ailleurs. D'où l'importance des problèmes relatifs à l'interprétation et à la déclamation de ces vers, d'où probablement aussi le plus grand intérêt à l'égard de la pratique des enjambements. Nul n'ignore que, même si les données de départ sont différentes, des problèmes de ce genre se sont posés et se posent toujours en versi-

fication française. J. SOUBIRAN les évoque, p. 167-169, en citant une série de vers de *Ruy Blas*, où il fait remarquer que, quelles que soient leurs structures rhétoriques, ils ont toujours une fin de mot après la 6e syllabe. Certes; il n'en reste pas moins que V. HUGO a eu la volonté de briser ainsi la raideur de l'alexandrin classique et de faire quelque chose de différent. Au demeurant, ce que je dis ici ne s'éloigne guère de ce qu'exprime J. SOUBIRAN, et même rejoint totalement cette phrase de la p. 169 : *Aussi bien, l'exemple de la poésie moderne nous montre-t-il qu'il n'y a pas une, mais plusieurs façons de dire le même vers, qu'un même texte se prête à des récitations notablement différentes qui dépendent de la sensibilité personnelle, du talent de l'acteur*[4]. Et il rappelle la distinction entre le débit spontané que demandent les vers iambo-trochaïques et la diction tendue et artificielle que réclame le caractère solennel et hiératique de l'hexamètre.

A cette question de la diction se rattache le problème de l'accent qui fait principalement l'objet du début de la quatrième et dernière partie de l'ouvrage intitulée *Métrique verbale : mots, pieds, accents*. J. SOUBIRAN y aborde l'inépuisable problème du rapport entre l'accent de mot et l'ictus métrique? Est-il recherché? A-t-il un rôle dans l'*éthos* du vers? Il fait le bilan de la controverse par un exposé méthodique des arguments avancés de part et d'autre, et déclare nettement, en se fondant sur différents textes, son scepticisme à l'égard de l'existence de l'ictus. Parmi les arguments qui vont contre cette dernière, je ne suis pas convaincu par celui de la présence des vers blancs en prose. N'arrive-t-il pas que l'on reconnaisse en prose française des suites de douze syllabes qui ne sont que des vers de mirliton et qui feraient piètre figure dans une série de « vrais » alexandrins? De même, certains des hexamètres (ou autres structures) reconnus dans la prose latine présentent des caractères qui les rendraient peu acceptables dans une suite de vers virgiliens ou ovidiens[5]. J. SOUBIRAN y consent d'ailleurs, puisqu'il écrit (p. 311) : *C'est donc la seule succession des* elementa *sans autre facteur d'identification qui caractérise le rythme.* Soit; mais il faut alors admettre que d'autres facteurs d'identification peuvent intervenir dans le cas d'authentiques vers de poésie. Et pourquoi pas celui de la coïncidence ou de la non-coïncidence entre ictus et accent?

Quoi qu'il en soit, il admet que la question se pose. Il observe que la rigidité accentuelle contraste en latin avec la souplesse musicale du vers grec — et l'on rejoint en cela la remarque faite ci-desus à propos de la césure —, que la coïncidence est fréquente et, les demi-pieds forts constituant un point de repère attendu, ce dernier sera plus nettement perçu s'ils coïncident avec le sommet accentuel d'un mot, mais il ne pense pas qu'elle soit recherchée pour elle-même; à ses yeux, beaucoup de formes ont vocation pour entrer dans un vers iambo-trochaïque, de telle manière que leur syllabe tonique y occupe un temps fort (p. 308). Il est cependant difficile d'arriver une solution sûre, car on se trouve enfermé dans un cercle vicieux : il faudrait une étude complète sur ces coïncidences ou non-coïncidences, mais, en même temps, cela est impossible en raison de l'incertitude qui pèse sur beaucoup de scansions. Il fait le point sur un certain nombre de cas litigieux : accents des mots iambiques, des mots longs, accents d'enclise ou de proclise, des groupes syntaxiques, éventuelle rétrogression de l'accent en cas d'élision; il conteste très vivement l'*obstination* de la critique allemande qui, voulant à

4. C'est également ce que remarque L. DE NEUBOURG, p. 60 de l'ouvrage cité n. 2.

5. Citons les cas les plus connus : Sall., *Iug.* 5, 1 : *Bĕllŭm scrĭptūrŭs sŭm quŏd pŏpŭlŭs Rōmānŭs* : pas de véritable penthémimère; structure exceptionnelle de la clausule; Liu., *Praef.* 1 : *Făctūrŭsne ŏpĕræ prĕtĭŭm sĭm si à prīmōrdio* : 5e pied spondaïque, et il n'y a pas à proprement parler de 6e pied; Tac., *Ann.* I, 1 : *Vrbĕm Rōmam à prīncĭpĭō rēgēs hăbŭērĕ* : le meilleur de ces trois « hexamètres », mais il n'y a pas de césure P et la structure de la clausule n'est pas non plus très régulière.

tout prix démontrer la recherche de la coïncidence, recourt à ce qu'il qualifie de subterfuges, comme, par exemple, celui des accents de groupes : *le nombre des coïncidences trouvé dans un texte est dans une large mesure fonction des postulats de départ que l'on se donne* (p. 335).

Faute d'arriver sur ce point à une conclusion suffisamment solide, J. SOUBIRAN aborde le problème sous une autre forme, indiquée dans le titre de cette quatrième partie : une recherche sur la place dans le vers des divers types prosodiques de mots et sur l'application des lois qui la règlent : lois de MEYER, de PORSON, de BENTLEY-LUCHS. Il étudie particulièrement la manière dont sont réalisées, en relation avec les deux dernières lois, les fins de vers, en opérant un recensement détaillé des différents types de mots qui constituent la finale des sénaires et des septénaires ; il fait la liste des groupes verbaux les plus fréquents, en indiquant au passage quelques *trucs de fabrication*, je veux dire quelques groupes verbaux qui s'adaptent aisément à la fin du vers (p. 395). Il est impossible d'entrer dans le détail de cette recherche, riche en pourcentages et en tableaux comparatifs divers. Ce que l'on peut retenir surtout, c'est que dans la première partie du vers apparaissent de fréquentes coïncidences de l'accent verbal et de l'ictus métrique, alors qu'à la fin c'est au contraire le souci de la clarté du rythme quantitatif qui semble dominer.

Cette recherche est complétée par une sorte de « test » qui constitue une part tout à fait originale de l'ouvrage. Se demandant dans quelle mesure ces structures et les lois qui les régissent sont l'expression des tendances naturelles de la langue latine, J. SOUBIRAN établit une comparaison entre les hémistiches du sénaire et du septénaire, et des séquences pouvant constituer des hémistiches analogues, mais non conçus comme tels par l'écrivain, tirées du début du *De Catilinae coniuratione* de Salluste. La conclusion est que, malgré des similitudes apparentes, *les pseudo-hémistiches sallustiens ressemblent peu, en général, aux vrais hémistiches des poètes* (p. 451). Ce n'est pas exactement une surprise, et cette constatation rejoint celle que je faisais précédemment sur les hexamètres blancs de la prose ; ce sont les contraintes imposées par les diverses lois qui créent la clarté et la netteté rythmiques indispensables à un véritable vers. Sur cette recherche, qui est de tout premier intérêt, j'émettrais tout de même une légère réserve : ses résultats sont-ils totalement fiables à partir du seul Salluste, dont le style présente des caractères très spécifiques ? Obtiendrait-on les mêmes avec un passage, je ne dirai pas d'un discours, mais d'un traité philosophique de Cicéron ? Je pose la question, je n'ai pas la réponse. Mais j'adhère tout à fait à la conclusion qu'*il s'établit... une sorte de schéma-type qui semble imposé à la fois par les lois générales de la versification iambo-trochaïque et par la structure du vocabulaire latin* (p. 422-423). Ce qui me paraît surtout intéressant, c'est que, après être parti d'une hypothèse contraire, J. SOUBIRAN en arrive à se demander *si une syllabe tonique (quelle que soit la nature phonétique exacte de l'accent latin) n'aide pas au repérage des temps marqués...* (p. 461) et à reconnaître qu'il y a une tendance, surtout dans le septénaire trochaïque, à rechercher une certaine coïncidence entre l'ictus et l'accent verbal dans le premier hémistiche, en particulier autour de la césure, alors que, au contraire, dans le deuxième, c'est le statut quantitatif qui domine. Cette constatation est de toute première importance, car elle aboutit à reconnaître une sorte de contraste sur ce point entre les vers iambo-trochaïques et les vers dactyliques (cf. la n. 5 de la p. 461), entre un rythme naturel et souple, proche de la langue parlée, mais stylisé, et un rythme artificiel, précieux, hiératique, spécifique de la poésie hexamétrique. Aussi, paradoxalement, cet ouvrage, consacré à la métrique iambo-trochaïque, constitue-t-il également un apport non négligeable à la connaissance de la métrique dactylique.

Cet examen de l'*Essai...*, de J. SOUBIRAN est partiel et partial, je veux dire qu'il porte surtout sur les points auxquels s'intéresse le signataire de ces lignes, plus stylisticien que métricien. Mais, outre que cela est naturellement le fait de tout lecteur ou recenseur, un examen détaillé de tous les problèmes soulevés aurait débordé les limites raisonnables d'un tel développement. On comprendra donc que je souligne surtout ce qui me paraît un acquis essentiel de cette étude touchant aux problèmes de la métrique latine dans son ensemble. Aux origines, les poètes latins ont voulu reproduire les structures métriques des poètes grecs, mais ils ont subi en même temps le poids et les contraintes des habitudes verbales venues du saturnien : cela est particulièrement sensible chez Ennius [6]. Progressivement, une certaine pratique aidant, les poètes ont acquis plus d'aisance et manié avec plus de virtuosité contraintes métriques et schémas verbaux. Mais cela s'est sans doute fait avec beaucoup de souplesse et de diversité, l'un ou l'autre des deux facteurs l'emportant selon les auteurs, les œuvres, voire les passages d'une même œuvre [7]. Le livre de J. SOUBIRAN fournit ainsi, j'en suis persuadé, les éléments propres à inspirer et guider des recherches ultérieures.

On mesure donc la richesse de ce travail et l'ampleur de ses conclusions. Certes, sa lecture n'est pas aisée; chargé de statistiques de toute sorte, il a besoin d'être approfondi et médité. Mais l'effort en vaut la peine. Cet ouvrage ne constitue pas seulement un progrès de tout premier ordre dans notre connaissance des poètes dramatiques latins, mais il renouvelle d'une façon plus large notre compréhension de l'ensemble de la métrique latine et de tous les problèmes qu'elle nous pose. Il faut aussi, et il me paraît nécessaire d'y insister, en souligner l'intérêt sur le plan méthodologique; car, en ce temps où certains sont saisis par les vertiges de l'exploitation effrénée des données informatiques, il est un bon exemple de l'utilisation intelligente et raisonnable des calculs statistiques. La présentation de l'ouvrage est absolument impeccable; je n'ai relevé — sans m'être, il est vrai, livré à une chasse systématique — qu'une faute d'impression : p. 257 *hèxamètre.*

6. Cf. mon étude *Les structures verbales de l'hexamètre dans les* Annales *d'Ennius et la création du vers épique latin*, in *Latomus*, 41, 1982, p. 743-765.

7. Cf. J. DANGEL, *Intermots césurables et organisation syntagmatique dans la phrase oratoire de l'*Énéide, in *Syntaxe et Latin* (Actes du 2e Congrès international de linguistique latine, 28-31 mars 1983), Aix-en-Provence, 1985, p. 385-406.